vraiment comique: « prenez garde, Monsieur Dumont; vous oubliez que vous n'êtes pas à la charge de M. le curé, mais bien à celle de la République. » Sans vouloir relever l'inconvenance de ce terme qui assimile les fonctionnaires de l'Etat à des valets à la charge d'un maître, nous demanderons au Petit Nord de vouloir bien nous dire quel tort M. Dupont a bien pu causer à la République, en faisant respecter la loi, qui existe pour tout le monde, même pour les crieurs du Petit Nord. M. Simon ne doit pas ignorer que la loi défend aux crieurs de journaux d'annoncer autre chose que le titre de leur journal, et qu'en outre, ils doivent être munis d'un permis de circulation? Si le garde de Lannoy a tracassé le crieur du Petit Nord, c'est parce que celui-ci ne respectait pas la loi, en criant devant l'église le titre du journal, qu'il accompagnait de commentaires plus ou moins étendus.

gnait de commentante production d'us.

» Pour un peu, si on l'avait demandé, il
» Pour un peu, si on journal. Nous trou-» Pour un peu, si va de aurait déclamé tout son journal. Nous trouvons même que M. Dupont a été fort indulgent, en ne dressaut pas de procès-verbal comme il était en droit de le faire. dulgent, en ne dressaut pas de procès-verbal comme il était en droit de le faire. Aujourd'hui même, s'il avait voulu se venger, il aurait pu le faire, en verbalisant contre le même crieur, qui annongait son journai, en ajoutant : « La grande affaire de Lannoy. » Il n'y a pas deux façons d'interpréter la loi, ce qui est interdit aux autres journaux, ne peut être permis au Petit Nord. Ce journal ferait bien de contrôler ses nouvelles avant de les publier. Il ne serait pas forcé continuellement de les rectifier le lendemain, et ne jetterait pas le trouble dans les esprits, comme il l'a fait pendant les grèves, alors qu'il annonçuit les incendies d'Armentières. Lorsqu'on se dit le journal le mieux informé de la région, lorsqu'on possède un fil télégraphique spécial, on doit se tromper moins souvent. On ne s'exposerait pas ainsi à être ridiculisé par tous ceux qui savent ce qu'il faut croire de ces affirmations. Si le Petit Nord désire la révocation du garde de Lannoy, pour caser un de ses amis, il pourrait attendre longtemps encore, car on ne nous fera jamais croire qu'il faut aimer le Petit Nord pour être bon républicain et que quiconque n'a pas pour lui une admiration sans bornes trahit son devoir. »

Un écolier a fait une chûte, hier, dans la cour d'une école de la rue de Paix et s'est foulé les nerfs du genou. Cette écolier, nommé Victor Vergote, a été transporté chez ses parents, rue Saint-Joseph.

Nous avons signalé l'accident qui s'est produit avant-hier dans la rue Torgot. La cabaretière, victime de cet accident, se nomme Marie Letellier. Elle a eu la clavi-cule de l'épaule droite fracturée par la roue de la voiture. Le conducteur, Barthelemy Lewille, domestique, a été l'ebjet d'un pro-cès-verbal pour biessures par imprudence.

La police a arrêté, hier, dans une maiso: de la rue de Toulouse, une ouvrière, Sophie V..., accusée d'avoir dévalisé la garde-robe d'une femme demeurant dans la rue Saint

André. Sophie V... n'a pas cherché à nier le fait qu'on lui reprochait. Elle a été conduite au dépôt de sûreté.

Plusieurs sociétés musicales de Lille doi-Prinseurs societes musicaes de l'hie doi-vent assister à la grande fête patronale que donne la ville d'Armentières. Ce sont : l'Etoile de la Madeleine, la Fanfare de !a société de gymnastique de Wazemmes-Lille, l'Harmonie tilloise, la Moulinoise, la musique des Sapeurs-pompiers de Lille.

Un détachement du bataillon des sa-peurs-pompiers de Lille se rendra diman-che prochain 20 juin, à St Quentin, au grand concours de pompes organisé en cette ville.

Pour rester dans la stricte légalité, les constructeurs-mécaniciens et fondeurs de Lille ne fermeront leurs aieliers que le sa-

medi 18 courant.
C'est par erreur qu'un journal a annoncé
que la Ce de Fives-Lille avait accepté la
réduction de la journée à 10 heures de travail.

On nous écrit de Lille que les 160 ou-vriers de MM. Dujardin frères, construc-teurs-mécaniciens, rue Palikao, ne se met-tront pas en grève ce soir, mercredi, comme le bruit en avait couru, les patrons pro-longeant jusqu'à samedi la remise des li-vrets.

Dans une réunion qui a eu lieu lundi à l'Hôtel-de-Ville de Lille, M. Toffart a donné l'Hôtel-de-Ville de Lille, M. Tollatt a donne lecture du rapport sur l'œuvre des fourneaux économiques. Il résulte de ce document qu'il reste en caisse une somme de 2 000 fr., qui sera employée l'hiver prochain, si la nécessité s'en fait sentir.

Voici le mouvement de la population de Lille, pendant le mois d'avril 1880 : Naissances 501 ; décès 492 ; Mariage 95 ; enfants morts nés 36.

On parle depuis ce matin, à Lille, d'un grand assassinat qui avrait été commis aux environs de Beauvais et dont l'auteur serait activement recherché à la frontière. Il nous est impossible de contrôler l'authenticité de ce bruit que nous ne donnons que sous toutes réserves.

La commission municipale, chargée de l'organisation de la Fète du 14 juillet vient de présenter à l'approbation de M. le Maire de Lille, le programme quelle a élaboré de concert avec l'autorité militaire. En voici les principales dispositions :

14 juillet, à 9 heures du matin.—Grande revue sur le Champ-de-Mars, des corps de troupe de la garnison et du batvillon des sapeurs-pompiers et des canonniers sedentaires.

taires.
A 11 heures, fête scolaire sur l'Esplanade.
A deux heures, Festival d'harmonies, de fanfares et d'orphéons auquel sont invitées toutes les sociétés de la région.
Des primes en argent seront tirées au

A neuf heures illumination du boulevard

A dix heures, feu d'artifice, place de Touresing.

Voici un voleur qui n'a pas couru loin.
Le nommé Adolphe Bécar était entré, il y a trois semaines, comme employé,dans les bureaux de l'office de publicité de Mme Garcin, rue des Prêtres, à Lille. Lundi matin, il disparaissait tout-à-coup, mais après s'être muni d'une somme de 1,700 fr. qui se trouvait dans la caisse. Vous croyez peut-être que maître Bécar se hâta de passer la frontière afin de jouir de sa bonne aubaine? Pas du tout, il s'en alla tranquil-lement, rue des Suaires, à deux pas de l'établissement qu'il venait de quitter. Là, il but tant et tant qu'il était en état complet d'ivresse quand la police l'arrêta pour le soustraire au danger qu'il courait de se faire écraser par les voitures. Cette compassion était un bien vilain tour que le flieu des pochards jouait à son adorateur. Au poste de police, on fouilla l'ivrogne; la somme, relativement; importante, trouvée sur lui éveilla la curiosité de dame police qui, une heure plus tard, découvrait le pot aux roses. La plus grande partie des 1,700 fr. rentraient à l'office de publicité et Bècar entrait lui, au Palais-de-Justice.

Encore M. Philippart!
On lit dans le Wiener Allgemeine Zeitung:
« M. Philippart vient d'offrir, au nom
d'une Société française, trois millions et
demi de florins de la propriété de l'Hercu-lesbad. Il s'agirait, paraît-il, de la création
d'une banque de jeu.

#### TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE Audience du 16 juin 1880

Il faut vraiment que la prison exerce une attraction sur certaines natures : il y en a qui y retournent toujours quand ils y sont allés une fois.

sont alles une fois.

Theodore Dagneau, de Roubaix, est un bonhomme de 50 ans, qui a bien employé son temps. It avoue modestement une disaine de condamnations, mais ses états de services, lus par M. le président en portent le chiffre à 18, non compris celle que probablement il va cueillir aujourd'hui. Les titres de Dagneau sont variés : mendicité, vagabondage, fraude, il a une foule de cordes à son are nour arriver à se faire nourrie des à son arc pour arriver à se faire nourrir aux frais de l'Etat.

des à son arc pour arriver à se faire nourrir aux frais de l'Etat.

Ces jours-ci, en effet, l'agent de police Demarchelier qui tenait à l'œil ce rôdeur sans domicile, crut le voir escamoter des effets d'habillement que Mme Pollet, de la rue de Tourcoing, avait mis pendre à l'air, près de sa maison.

Le garde alla trouver cette dame et lui demanda si rien ne lui avait été soustrait. Elle répondit qu'elle ne le pensait pas. Le tour avait été si bien joué qu'il fallait l'œil d'Argus de la police pour l'avoir vu.

L'agent Demarchelier se mit donc sans perdre de temps à la recherche de Dagneau et il le retrouva bientôt, nanti d'une chemise et d'une cravate qu'il dissimulait le mieux possible sous son bras.

mieux possible sous son bras. Dagneau répond à M. le Président qu'il

Dagneau repond a m. le fresuent qu'il n'a pris ces objets que pour s'en servir.

— C'était pluiôt pour les vendre, dit le magistrat à l'accusé qui semble en effet depuis longtemps brouillé avec le linge frais.

— 6 mois de prison.

Nous rappelons que les souscriptions pour la Société d'Assurances générales sont reçues chez M, J. Decroix, Vernier. Verley, à Roubaix, rue du Curcir, à Tourcoing, rue de Tournai.

#### SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DU NORD Constitution de la section de Lille

On nous communique le procès-ver-

Constitution de la section de Lille
On nous communique le procès-verbal suivant:
Lundi soir, a eu lieu, à l'Hôtel-de-Ville, la réunion constitutive de la section de l'arrondiscement de Lille. Trois des membres organisateurs, MM. Suérus, Guillot et Verly ont pris place au bureau, le premier en qualité de président provisoire.
M. Suérus, après avoir déclaré la séance ouverte et remercié l'assistance de l'accueil qu'elle a fait à l'appel des fondateurs de la Société, a exposé dans une intéressante allocution le but et l'utilité des associations géographiques. Il a rappele l'importance de la géographie au point de vue politique général, montrant la puissance et les progrès des nations diverses antiques et modérnes se développant proportionnellement au développement de leurs connaissances et de leurs entreprises géographiques; et au point de vue de la prospérité industrielle et commerciale qui est et reste subordonnée, elle aussi, aux progrès de la science géographique. Il a démontré par quelques exemples fraprants la nécessité des associations du genre de celle qui s'inaugurait dans catte séance, pour vulgariser une science qui est l'une des bases de l'économie politique, pour favoriser pratiquement les entreprises propres à ouvrir de nouveaux débouchés commerciaux et de nouveles sources de produits et peur améliorer ceux qui existent déjà en perfectionnant les moyens de relation.
L'orateur a rappelé qu'en matière d'enreprises et de découvertes géographiques, la France a, pour ainsi dire, le droit d'ainesse, et que c'est aux marins, aux armateurs, aux négociants français que revient l'honneur d'avoir conduit les premiers navires européens sur la plupart des points encore inconnus du globe, et d'avoir préparé la plupart des grandes colonics qui sont devenues les plus riches contrées du monde, en Amérique, en Asie et en Afrique. « Malheureusement, sous l'influence d'événements que je n'ai pas à apprécier, a-t-il ajouté, ce mouvement d'expansion et ce génie des grandes entreprises s'est ralenti, puis s'est endormi, et

phiques qui sont appelées à leur rendr leur antique vigueur; notre société, mes sieurs, apportera son contingent à cette restauration de nos glorieuses et fécondes

traditions nationales. » L'orateur expose ensuite le système fédé-Trofacul expose ensure le systeme leue-ratif des diverses sections qui sont appelées à constituer la Société de géographique du Nord. Les sections d'Amiens, Arras, Douai, Dunkerque, St-Omer, sont organisées. Celle de Lille comprend actuellement 176 mem-bres Le total des sections en comprend 1380

Il donne alors lecture du projet de statuts qui à l'unanimité, est renvoyé au futur bureau, et de la liste des adhérents de la section de Lille.

Il est procédé ensuite à l'élection du bureau définitif. Sont élus:
Président: M. Paul Crépy;
Vice-Présidents: M.M. Henri Bossut (Roubaix), Tellier, Dejardin, Verkinder, Verly;
Secrétaire-Général: M. Suérus;
Secrétaires: M.M. Guillot, Van-Hende;
Trésorier: M. Froment, fils;
Bibliothécaire: M. A. Renouard;
Comité administratif: M.M. Funck père, abhé Vassart (Roubaix). Il donne alors lecture du projet de statuts

abbé Vassart (Roubaix), Dassonville, roux (Tourcoing), Fremaux (Armentières), Ed. Agache, Carré, Damien, commandant

Ed. Agache, Carré, Damien, commandant Delamarre, A. Descamps, Evrard. Gosselet, Masquelez, Toussaint, Toussin, Warin. L'assemblée fixe au 1º janvier, le point de départ de l'année sociale. Sur la proposition de M. Verly, qui rappelle que le Nord a l'honneur de compter parmi ses enfants l'une des illustrations scientifiques de l'époque, qui cst en même temps l'un des plus glorieux serviteurs de la France au point de vue du développement colonial, l'assemblée décide à l'unanimité que la présidence honoraire de la Société de géographie du Nord sera offerte à M. le général Faidherhe.

La séance est levée à dix heures.

Lettres Mortuaires et d'Obits à l'im-primerie Alfred Reboux. — Avis gratuit dans les deux éditions du Journal de Rou-bais et dans la Gazette de Tourcoing (journal quotidien).

- DUNKERQUE. - L'individu arrêté samed et que l'on croyait être l'auteur du crime de Rosendael a été relàché. La justice n'a donc pas encore découvert

l'assassin de la petite Martin. Espérons que l'enquête qui se poursuit ne restera pas infructueuse.

restera pas infractueuse.

— CARVIN. — Dimanche, pendant le tir organisé à l'occasion de la fête, un pompier d'une commune essayait son arme, quand le marron enflammé, sortant du canon, alla retomber sur

la table où se trouvaient poudres et munitions.
Une explosion se fit entendre aussitôt.
Le malheureux commissaire délégué a cette cible, fut renversé et reçut une grave blessure au bas ventre. Un pompier eut un côté de la tête grièvement endommagé.

— CARNIÈRES. — La femme Bricourt avait la mauvaise habitude de mettre couché avec elle un petit enfant âgé de six semaizes. Dimanche, en se levant, elle le trouva mort. Il avait été asphixié.

— COUSOLRE. — La reprise des travaux des ouvriers penduliers a eu lieu lundi dans la

ouvriers penduliers a eu lieu lundi dans la section de Cousolre. La grève, commencée le 3

nai, a donc duré plus d'un mois. La démarche que les patrons de la section e Jeumont ont faite près des ouvriers n'ayant bouti à rien, la grève se continue de se côté.

— Haussy. — Il y a environ 6 mois nous avons rapporté qu'un employé des contributions indirectes avait été trouvé pendu à Haussy; on ne savait si sa mort devait être attribuée à un suicide ou à un crime. Dernièrement quelques journaux annonçaient l'arrestation de l'autre de la contribution de l'arrestation de l tion, à St-Hilaire, d'un contrebandier nomme Doisy Jean-Baptiste, âgé de 46 ans, soupçonné

assassinat.
Doisy, qui est écroué à la prison de Cambrai, st bien, en effet, accusé d'être l'auteur de la nort de cet employé et de graves soupçons àccusteurs lai pèsent sur lui.

— Boulogne. — Le train de marchandises

nº 388, venant de Calais, a déraillé dimanche en entrant dans la gare de Boulogne, près du passage à niveau. Personne n'a été blessé. - DOUAL - On lit dans l'Indépendant de

« M. Francisque Rive, député du centre droit « M. Francisque Rive, depute du centre droit constitutionnel, pour le département de l'Ain, à l'Assemblée nationale, et procureur général à Douai par la grâce de M. Dufaure, a compris que sa situation n'était plus possible après les preuves de dévouement et de zèle qu'il a don-nées au cléricalisme.

» Il se retirera, croit-on, avant le moment d'amplique les décrets du 29 mars. Si nos repo-

d'appliquer les décrets du 29 mars. Si nos renments sont exacts, il entrerait dans un

dministration financière.»

Nos renseignements particuliers nous font roire que cette informațion est, sinon inexac-

te, au moins prématurée.

— La Gazette de Douai annonce qu'un group instituteurs laïgues ont fait une démarche rès de M. Carré, inspecteur d'Académie, pour emander qu'à l'avenir les certificats d'études primaires soient donnés par une commission départementale, après les examens portant sur les mêmes épreures, passés devant le même jury. Les instituteurs laïques eux-mêmes ont donc tenu à protester contre le fonctionneent actuel de l'institution.

- Rosières. - Les électeurs du canton de Rosières (Somme), sont convoqués pour le dimanche 4 juillet, à l'effet de nommer un conseiller d'arrondissement, en remplacement de M. Dumont, démissionnaire.

- HAZEBROUCK, - Le Conseil municipal fazebrouck, dans sa séance d'hier soir, a cidé que la fête nationale du 14 juillet sera élébrée à Hazebrouck

- ANZIN. - La brigade ambulante de douaiers d'Anzin, a arrêté un contrebandier à Hem-englet, avec onze chiens chargés de tabac. A ix heures du matin, les douaniers entraient à Cambrai avec leur capture.

bee à l'eau en s'avent-rant sur une plancae qui reliait un bateau avec la rive. La mort est accidentelle, penset-on. Le corps porte seule-ment quelques éraflures aux cuisses produites

petite Lesguiller. - SAINT-SAULVE. - Par arrêté du 15 juin. M. Joseph-Chéri Bose, précédemment receveur de navigation dans le Loiret, est nommé receveur

sanr doute par la planche d'où sera tombée la

Etat-Civil de Roubaix. Dèclarations de Naissances du 14 juin.—
Angèle Doutreligne, rue de Lille, impasse
Droulers.— Marie Maurau, rue Labruyère,
cour Pollet, 2.—Paul Coninck, rue du Chemin
72.— Hector Wilbaut, boulevard d'Halluin,
école communale.— Angèle Malfait, rue du
Jois, cour Tiers, 2.— Julie Castel, rue de la
Paix, 1.

Bois, cour Tiers, 2. — Julie Castel, rue de la Paix, 4.

DECLARATIONS DE DÉCÈS du 44 juin. —
Isidore Pollet, 4 mois, rue Archimède, 76. —
Ernest Callewaert, 1 an, rue de la Basse-Masure, cour Agache, 40. — Stéphanie Ployette, 68
ans, sans profession, rue de l'Epeule, 22. —
Flore Décottignies, rue du Tilleul.maison Lannier. — Charles Demeyére, 1 an, Hôtel-Dieu.

Mariages du 44. — Charles Vandemeulebroucke, 25 ans, tisserand, et Marie Werwée,
23 ans, tisserande. — Alphonse Lhernould, 28
ans, tourneur en fer, et Eugénie Lecroart, 25
ans, ourdisseuse. — Henri Decraene, 23 ans, corroyeur, et Marie Nuttin, 29 ans, bobineuse.

— Auguste Eeckman, 22 ans, tisserand, et
Jeanne Daelman, 19 ans, soigueuse. — Charles
Bevernage, 42 ans, charbonnier, et Marie Delahaie, 40 ans, journalière.

Convois funebres & Obite Les amis et connaissances de la famille DEOOTTIGNIES-CHAMBART, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du decès de Mademoiselle Silvy-Marie DECOTTI-GNIES, décédée à Roubaix, le 15 juin 1889, dans sa 35e année, sont priés de considèrer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS, qui auront lieu le jeudi 17 courant, à 9 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix.

Les VIGILES seront chantées le mercredi 16, à 6 heures 1/2. L'assemblée à la maison mortuaire.

1/2. lée à la maison mortuaire, rue

un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'eglise de Saint-Martin, à Roubaix, lè jeudi 17 juin 1880, à 10 heures, pour le repos de l'âme de M. Alfred-Jean-Baptiste-Gustave SCREPEL, époux de dame Claire Scrapel, décedé à Roubaix, le 14 mai 1880, à l'âge de 40 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'au-raient pas reçu de lettre de faure part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

prices de considérer le présent avis comme en tenant lieu. Yous êtes aussi prié d'assister à l'OBIT que feront célébrer messeurs les membres de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, le ven-dredi 18 courant, à huit heures, en la même église.

egiise.

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célètre en l'eglise du Sacré-Cœur, à Roubaix, le jeudi 17 juin 1880, à 9 heures et demie, pour le repos de l'âme de M. Florentin-Joseph DELL'EBECQ, ancien membre du Conseil nauciena, ancien membre de la Commission administrative du Bureau de Bienfaisance, époux de Dame Victoire DESPONTAINES, décôdé à Roubaix, le 30 mai 1879, dans sa 81c année.

— Les personnes qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considèrer le présent avis comme en tenant lleu.

BOURSE LINIÈRE. -L'amélioration produite sur la récolte par les pluies de ces dernières semaines, qui ont arrêté la floraison juste au moment où elle allait se produire, ont éloigné les acheteurs. On n'opère guère que pour les becoles du jour auxil les des pour les moment ou ene anat es produit, out engue les acheteurs. On n'opère guère que pour les besoins du jour, aussi les transactions sont-elles généralement pen importantes,

MARCHÉ AUX GRAINS du 16 juin. (Bulletin commercial). — Nous avons aujourd'hui 650 hectolitres à notre marché. La vente en a été lente aux prix de la semaine dernière.

Les farines sont généralement tenues à 42 fr. en boulangerie.

MARCHE AUX GRAINS du 16 juin. (Communiqué par l'Hôtel-de-Ville.) — Baisse moyenne de 0 fr. 00 c. à l'hectolitre.

### Belgique

Notre correspondant nous télégraphie :

» Résultats des scrutins de ballotage :

» A Namur, un libéral et deux catholiques ont été élus.

» A Reserve

A Bruges, un libéral et un catholique ont té élus. » Les libéraux gagnent deux voix. »

— Anvers. — Ce matin, à l'arrivée du stea-mer Baron Cey, venant de Londres, les ma-chinistes, visitant les roues du navire consta-tèrent avec horreur qu'un enfant nouveau-né avait été attaché à un des volants de la roue du Le crime doit avoir été commis neu de temps

avant le départ de Londres.

— Tout le monde se souvient encore du mi-

érable Mestagle, condamné à mort dans le courant de l'année dernière, pour avoir coupé sa femme en morceaux.

La fille de cet assassin est elle-même aujour-La fille de cet assassin est elle-meme aujour-d'hui l'objet de la juste indignation de tott son quartier. Cette misérable femme avait une charmante enfant, adorée de tous les voisins. Il y a quelque temps, la pauvre petite devint gravement malade; les soins paternels faisant complètement défaut, le mal empira. La mère constitute et le la care. ry fit aucune attention et, hier soir, elle s'en alla passer la nuit au bal, laissant l'enfant seule et enfermée. Ce matin, lorsqu'elle rentra, la malheureuse petite fille était morte! morte de soif!

## FAITS DIVERS

— Moulins, 14 juin. — Un violent cyclone vient de dévaster les cantons de Cerilly, d'Huriel et d'Urçay. (Allier.)
Les pertes s'élèvent à plus d'an million; dans plusieurs communes les récoltes tout entières ont été saccagées.

Depuis hier, il n'est bruit à Clichy, que d'une mort entourée de circonstances encore inconnues, et sur laquelle une enquête est commencée.

encore inconnues, et sur laquelle une enquête est commencée.
D'après la version qui a cours dans le public, voici ce qui se serait passé: Un peune homme, nommé Louis D..., âgé de vingt ans environ, demeurant rue du Chemun-des-Perles, était éperdument épris d'une jeune fille, fille d'un marchand de vins d'Asnières.
Depuis plus de six mois, les deux jeunes gens se voyaient à la dérobée, et des prejets de mariage avaient été arrêtés entre eux. Jeudí dernier, Louis D... sortit de chez son père après le diner et s'achemina vers Asnières, après avoir acketé chez une

vers Asnières, après avoir acheté chez une mercière douze mouchoirs qu'il comptait

nercière douze mouchoirs qu'il comptait offiri à son amie. En arrivant dans l'établissement tenu par le père de la jeune fille, Louis D... trouva dans la salle commune cinq ou six jeunes gens, parmi lesquels il s'en trouvait deux amoureux comme lui de la fille de la mai-Ouelques paroles imprudentes amenèrent

une querelle; les jeunes gens sortirent. Louis D... les suivit, et n'a plus été revu

une querelle; les jennes gens sortirent.
Louis D... les suivit, et n'a plus été revu
depuis.
Son cadavre, retiré avant-hier de la Seine,
a été transporté à la Morgue, et l'enterrement a lieu aujourd'hui.
— On écrit de Rouen, 14 juin.
« Le ballon Gabriel parti à cinq heures,
commandé par M. Lair et monté par MM.
Paul Demarest et Marquelin, a fait exécuter à M. Paul Jovis, une descente en parachute à 1,000 mètres d'altitude. Les mouvements étaient d'une violence excessive.
» La descente a eu lieu en cinq minutes
à Mesnil-Emard près de Bonsecours.
» M Jovis a atterri la tête la premrère et
s'est blessé seulement au pied.
» Plus de cent mille personnes assistaient
à l'ascension et ont suivi les péripéties de
la descente en parachute avec une anxiété
très grande. »
— Un évènement très grave vient de jeter

 Un évènement très grave vient de jeter l'émoi parmi la population si paisible de l'Ile-de-Ré. A la suite d'une série de procés engagés

entre plusieurs habitants et pour des mo-tifs purement civils, bien que la politique, au fond, soit le motif de la discussion, M. Sourisseau, un plaideur malheureux, est entré brusquement chez M Brin-Gourmel, son adversaire, et lui a tiré un coup de pis-

son adversaire, et till a trè un coup de pis-tolet à bont portant.

M Brin-Gourmel, qui jouait aux cartes avec un ami, tomba comme foudroyé; mais le médecin appelé aussitôt a déclaré que la blessure n'était pas mortelle. Quant au meurtrier. M. Sourisseau, qui s'était enfoi après l'attentat, il rentra chez lui, écrivit quelques lignes, et se fit sauter la cervelle.

- TENTATIVE D'ASSASSINAT A LA CASERNI — TENTATIVE D'ASSASSINAT A LA CASERNE D'ARLES. — Un crime a été commis, ce matin, à la caserne d'Arles, occupée par le deuxième bataillon de chasseurs. Le nommé Panau, dejà condamné à mort et gracié, étant de service à la cuisine, allait porter la soupe aux hommes détenus à la salle de colice. Penar était en état d'incresse. Panau était en état d'ivresse ; pour aller dans la salle de détention, verser une cour où se trouvait un officie

verser une cour où se trouvait un officier de service.

Le chasseur de 2º classe, nommé Lubrat, étant de faction, voulut faire rétrograder Panau pour lui éviter une punition; celuici a voulu passer outre. Lubrat s'est alors décidé à le pousser de vive force, mais il a reçu aussitôt un coup de couteu en plein ventre. Le meurtrier s'est ensuite réfugié dans un appartement où il s'est barricadé. On a dù employer la force pour le saisir et le mettre en cellule,

Les blessures de Lubrat sont graves; le malheureux a été transporté à l'hôpital d'Arles. Comme nous l'avons dit, les antécédents de Panau sont très mauvais; une enquête a été ouverte par l'autorité militaire.

## TRIBUNAUX

Le Gaulois annonce que les évêques de Tareniaise et de Maurienne intentent une action en diffamation au journal le Patriote sauoisien, qui les a appelés « prélais sépa-ratiste. » L'aflaire viendra au tribunal de Chambéry le 18 du présent mois.

Nous sommes heureux d'annoncer qua le jugement du tribural correctionnel d'Anuecy qui avait acquitté le frère Valère, a été confirmé par la courd'appel de Cham-béry. Cela n'empèchera pas les journaux, qui ont exploité et commenté les poursuites, de garder le silence sur l'acquittement,

On nous télégraphie d'Angoulème, 15

juin :

« La session de la cour d'assisse est close, par le jugement de deux parricides.
» Laville a été condamné hier aux travaux forcés à perpétuité.

« Huart a été condamné aujeurd'hui à la peine de mort. I/exécution aura lieu à Angoulème, »

On mande de Beauvais à la Lanierne, (15 juin, 6 h. 50 soir): « Les débats vont commencer demain. Estoret, interné depuis le 1« juin dans la maison de Beauvais, se plaint d'être mal installé. Il cause peu, est rès calme, compte un acquittement en cour d'assises et espére qu'il en sera quitte pour être traduit en police correctionnelle. 18 témoins à charge. 20 à décharge.

## NOUVELLES DU MATIN

LA QUESTION DE L'AMNISTIE

On assure que si l'extrême-gauche ou l'Union républicaine prend l'initiative d'une proposition d'amnistie, le gouvernement répondra que, conformément à la déclaration de M. de Freycinet, il étudie a question de savoir si le moment est venu de prendre l'initiative de cette mesure, mais qu'en présence des sentiments de la gauche et du centre gauche du Sénat, poser le la question serait soulever un conflit entre les deux Chambres.

Ce rôle n'appartient pas au gouverne-Ce rôle n'appartient pas au gouverne-

# **NOUVELLES DU SOIR**

Voici le sommaire du Journal Officiel aujourd'hui.

aujourd'hui. Décrêt instituant, au ministère de l'inté-eur une direction du cabinet et du person-

Décret nommant le directeur du cabinet et du personnel.

Décrets convoquant les électeurs des cantons de Châteauneuf (Finistère), Châteauroux (Indre) et de Castres (Tarri, à l'estet de nommer des conseillers généraux.

Décrets convoquant les électeurs des cantons d'Albertville (Savoie) et de Rosières (Somme) à l'estet de nommer des conseillers d'arrondissement.

rondissement.
Arrêté concernant le concours pour l'obten-ticn des bourses de doctorat dans les facultés de médecine.

Arrêté concernant le concours pour l'obtention des bourses de pharmacie.

LA SANTE DE ROCHEFORT M. Henri Rochefort quoique à peu près rétabli, était souffrant encore, il y a deux jours, de sa blessure. L'enflure est revenue et persiste depuis icardi.

M Rochefort est en ce moment à la cam pagne et s'impose le repos le plus absolu.

UN NOUVEAU DIRECTEUR
AU MINISTERE DE L'INTERIEUR
M. Granet, préfet de la Vienne, est
nommé directeur du cabinet et du personnel au ministère de l'intérieur et des

cultes.

« Un décret, assure la Justice, paraîtra au Journal officiel de demain qui grâciera tous les condamnés, coutumaces ou nou, sauf une soixantaine. Car la grâce de MM. Jules Ferry et de Freycinet n'est pas même plénière.

énière. » On lit dans le Voltaire: « Quant aux grâ-On lit dans le Voltarre: « Quant aux grà-ces que, dans certains cercles parlementai-res, on considère comme devant remplacer avec avantage l'amnistie plénière de l'aveu de tous les hommes politiques sérieux, elles ne feraient qu'aggraver la situation. »

elles ne feraient qu'aggraver la situation. »

MOUVEMENT DIPLOMATIQUE

Voici les noms des douze attaches d'ambassade qui viennent d'ètre nommés secrétaires de 3º classe: MM. Bérard, Schlumberger, Goury du Roslan, Blondel, CalvetRogmat, de Ségur d'Aguesseau, de Pontbelianger, Géry, de La Rochefoucauld, de
Magny et de Sercy.

LE REGIME DISCIPLINAIRE DE LA

NOUVELLE-CALÉDONIE

Le Mot d'Ordre annonce que a M. Alph.
Humbert, qui subit actuellement une peine
de six mois de prison pour avoir qualifié
la justice de son pays à laquelle il était
déjà redevable de dix années de bagne,
sera entendu aujourd'hui par la commission d'equète sur le régime disciplinaire
des établissements pénitentiaires de la Nouvelle-Calédonie. »

"DISCOURS DE M. DEPEYRE

des établissements pénitentiaires de la Nouvelle-Calédonie. »

"ISCOURS DE M. DEPEYRE

Hier soir a eu lieu, dans les salons de

TE oile, avenue de Wagram, une réunion
privée, provoquée par un groupe d'habitants du 16° arrondissement.

Dans cette réunion, présidée par M. le
duc de Broglie, M. Depeyre, ancien garde
des sceaux, a prononcé un discours sur les
lois existantes. A propos des persécutions
gouvernementales et notamment de la récente mesure par laquelle le ministre de la
guerre défend aux enfants de troupe de
suivre les services religieux, l'orateur a
cité le nom d'un sergent d'un régiment de
ligne, qui a mieux amé returer son enfant
de l'armée que de l'exposer à être élevé
sans religion. Un soldat de la garde républicaine en a fait tout autant. Ces deux
exemples, cités par M. Depeyre, ont obtenu
un immense succès d'applaudissements.

Trois malle cinq cents personnes environ
assistaient à cette réunion. On remarquait
au milieu de la foule : MM. Chesuelong,
Emile Olivier, le baron Reille, Keller, de
Mackan, Binller, Davrille des Essarts, Oscar
de Vallée, Buffet, d'Arjuzon, le comte de
Riancey, Rainbeaux, etc., etc.

Après le discours de M. Depeyre, le président, M. le duc de Broglie, a proposé de
voter « une résolution critiquant les actes
du gouvernement, son système de persécutions continuelles, et blàmant énergiquement ses attentats à la liberté des
citoyens. »

citoyens. »

Inutile dire que cette motion a été votée à l'unanimité. REUNION ELECTORALE A PARIS Hier a eu lieu, salle Graffard, une impor-tante réunion des électeurs municipaux du quartier du Père-Lachaise.

Le bureau était composé des citoyens

Le bureau etait compose des choyens Pichon, président ; Rétier et Trinquet fils, assesseurs ; Paul, secrétaire.

Le citoyen Trinquet a adressé des remer-ciements aux électeurs qui, en votant pour son père, ont voté non pour une personna-lité, mais pour l'amnistie pleine et entière.

La candidature du citoyen Trinquet, mise aux voix, a été acclamée à l'unani-mité.

PETITE BOURSE DU 15 JUIN 3 0/0 86 50, 52, — 5 0/0 119,85, 82, — Italian 87,57, — Florin 77 1/2 — Russe 96 14/16, 97, 96 7/8. — Oriental 61 7/16 — Turc 11,27, 11,25. — Banque ottomane, 548, 12. — Egypte 300. — Florin 77 1/2. — Hongrois 97, 96 13/16. — Extérieure 18 1/2. Lourd,

Dépêches Télégraphiques UNE GRÈVE TERMINEE
Ganges (Hérault), 15 juin.
La grève des ouvrières fileuses, qui durait depuis un mois, est terminée.
Les patrons ont accordé l'augmentation de salaire demandée par les ouvrières.

LA LÈGATION BELGE A ROME

Dans les cercles en relation avec la cour pontificale, on ignore que la Belgique ait l'intention de supprimer la légation belge auprès du Vatiean.

DESARMEMENTS EUROPÉENS
Londres, 15 juin.
Chambre des Communes. — La Chambre
discute la motion de M. Henry Richard en
faveur des démarches à faire pour amener

la réduction mutuelle et simultanée des

la réduction mutuene et armements européens.
M. Gladstone fait ressortir les grandes opérations accomplies en Europe depuis trente années, par le moyen, si triste et si déplorable, mais quelquefois nécessaire de

déplorable, mais quelquefois nécessaire de la guerre.

La guerre a favorisé la durée de la paix, l'unification de l'Italie en une grande nationalité, la réorganisation de l'Empire Allemand.

Ces résultats n'auraient pas été obtenus par des moyens pacifiques.

Les slaves ont récemment conquis leur liberté sur le champ de bataille.

Si donc, la guerre est déplorable, le mal n'est pas sans mélange.

M. Gladstone blàme sévèrement les guerres injustes.

Il pense, comme M. Henry Richard, qu'il faut s'efforcer de trouver des moyens plus rationels et moins coûteux, pour régler les différends entre les nations.

Les guerres de dynastie, de religion, de

Les guerres de dynastie, de religion, de réaction, sont injustes.

Si M. Henry Richard suppose que le gouvernement est disposé à favoriser la paix par des moyens pacifiques et à favoriser aussi, la réduction des armemects européens, il aurait raison d'insister sur sa motion.

motion.

Mais s'il croit que le gouvernement s'associe à son désir de substituer les moyens pacifiques aux moyens violents. M. Richard doit laisser à la discrètion du gouvernement le soin d'apprécier les circonstances et l'opportunité dans une affaire aussi délicate.

aussi délicate.

M. Léonard Courtney propose un amendement déclarant qu'il est du devoir du ministère, chaque fois que l'occasion ou les circonstances le permettent, de recommander aux gouvernements étrangers la réduction des armements européens.

M. Gladstone ne s'oppose pas à l'amendement Courtney, quoique declarant qu'il n'aurait pas proposé un amendement de ce genre.

genre.
La motion de M. Henry Richard est

rejetée. L'amendement de M.Courtney est adopté sans scrutin. La séance est levée. COUPS DE CANON EN MER

COUPS DE CANON EN MER
Londres, 14 juin,
Le Times publie la dépêche suivante de
Philadelphie:
Le sécrétaire d'Etat de affaires étrangères
M. Evarts, se prépare à réclamer contre les
agissements de la croisière espagnole de
Cuba, qui a tiré sur deux .navires américains près des côtes de cette lle. Cet incident a beaucoup ému l'opinion publique en
Amérique. Amérique.

LA CONFERENCE DE BERLIN On reçoit de Paris les renseignements suivants :

suivants:

On croit ici que l'Angleterre adhère aux vues de la France en ce qui concerne la conférence de Berlin, et que les autres puissances adoptant aussi ses vues, enverront aujourd'hui au plus tard à leurs ambassadeurs à Berlin des instructions par suites desquelles l'entente de tous les gouvernements sera établie quant aux principes.

Il est question que les experts commenceront leurs travaux pour mettre en pratique les principes établis par la conférence aussitôt que cette réunion aura tenu sa première séance.

Berlin, 15 juin.

aussitot que cette réunion aura tenu sa première séance.

Berlin, 15 juin.

On dit, au sujet des instructions données par les puissances à leur représentants à la conférence, que l'on adhérera en principe au programme preposé par la France et approuvé par l'Angleterre et qu'il y a tout lieu de penser que l'entente sera complète, quant à la forme et quant au fond, sur la façon dont doit être réglée la question grecque. L'ambassadeur de Russie, M. Sabouroff, qui va revenir de Saint-Pètersbourg devra, d'après les instructions que lui a données son gouvernement, s'associer étroitement à l'action des autres puissances, vu que la Russie n'a pas l'intention de prendre une attitude distincte dans la question relative à la frontière grecque.

Constantinople, 15 juin.

La Porte a avisé les ambassadeurs que les conclusions de la conférence de Berlin pourraient ne pas être obligatoires pour elle, les parties intéressées étant exclues de la conférence.

conférence.

COLLISION EN MER.

New-York, 15 juin.

Une collision a eu lieu, le 13 juin, à trois
milles de Sandyhook, au milieu d'un épais
brouillard, entre les paquebots Anchoria et
Quenn. Ils viennent d'arriver tous les deux
à New-York, sérieusement avvriés.

Tous les passagers sont sains et saufs.

# DERNIERE HEURE

LE CENTRE GAUCHE
ET L'AMNISTIE
L'Agence Havas annonce, ce soir, que les
dispositions du centre gauche de la Chambre des Députés sont contraires à la proposition d'amnistie plénière.

REUNION EXTRA-PARLEMENTAIRE

Paris, 16 juin.

Aujourd'hui a eu lieu une réunion extraparlementaire des sénateurs et des députés
appartenant aux départements de l'industrie du stre.

trie du sucre.

La séance a été longue.

La réunion a entendu le comité central des raffineurs et des négociants de sucre confirmer sa décision précédente et approuver le projet du gouvernement tendant au dégrèvement des sucres.

REUNION DES PROCUREURS GENERAUX ET LES DECRETS DU 29 MARS La Liberté annonce que tous les procu-reurs-généraux ont été convoqués ce matin à la Chancellerie. Ils ont reçu les dernières instruction relativement à l'exécution des décrets du

29 mars. VOYAGE DE M. GREVY Le Président de la République ira, ven-dredi, visiter le concours régional de Me

## lun. Il reviendra dans la soirée. Adresses Industrielles & Commerciales

A. BOUTRY, 14 rue de l'Espérance.

Pavages et sables, graviers. — Réparation.

31387

HenriDENIAU, architecte industrielle que Blanchemaille, 73, Roubaix.

AVERTISSEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES Situation à Lille, le 16 juin 1880. — Baromè-tre : baise variable. Temps orageux. Vent Sud Thermomète: 8 heures, plus 21 0/10; 10 h., plus 22 0/10; midi, plus 23 0/10; 2 h. plus 23 0/10. — P. L. le 22.

# SELEGUINDRE Véritable

765 CENTIMES LA DOZE
Le meilleur Purpatif. — Ne donne ni Colignes
ni Maku de cœur, ni Infannation.
Comme Depuratif, contre la Goute, Mulacies
jul Fole, Hydropiste, Gravelle, etc., etc.
RUE DU BOULOI, 22, PARIS — (Eiger la signalira)
(Zaru'à butté et desse active mande et inchrenceste